|  |
| --- |
| **Quel est le rôle des reins ?** |

**Document 1 : Fonctionnement d’une cellule de l’organisme.**

Lors de son fonctionnement, la cellule produits des déchets azotés qu’elle rejette ensuite dans le sang : urée, acide urique.

**Document 2 : Les déchets, de véritables poisons pour l’organisme.**

Une accumulation de déchets azotés dans l’organisme peut être toxique, c’est-à-dire dangereuse pour la santé.

**Document 3 : Schéma simplifié d’un rein**

Les reins sont des organes richement vascularisés. La totalité du sang y passe plusieurs fois par jour.

**Document 4 :**

Les déchets, tels que l’urée, présents dans le sang, sont éliminés au niveau des reins.

Les déchets contenus dans le sang se retrouvent dans l’urine.

**Document 6 : Urographie et anatomie de l’appareil urinaire**

L’urine est fabriquée au niveau des reins, passe par les uretères et est stockée au niveau de la vessie.

**Document supplémentaire pour les plus rapides : la technique de dialyse : un rein artificiel**

Le sang sort de l’organisme par une prise de sang au niveau du bras, puis passe dans le dialyseur. Au niveau de cette machine, la plupart des déchets (urée, autres déchets azotés) passe à travers une membrane de dialyse vers le liquide de dialyse. Le sang alors épurée, nettoyé de ses déchets est réinjecté dans l’organisme. Cela se fait en 2h30 3 fois par semaine tout au long de la vie du malade.

**Explication du médecin à Antoine :**

**Les reins sont des organes vitaux indispensables, car ce sont eux qui permettent d’éliminer les déchets contenus dans le sang comme l’urée. Ces déchets sont produits en continu par toutes les cellules de l’organisme. Une accumulation de déchets dans l’organisme serait toxique pour l’individu.**

En effet, le sang est filtré en permanence par les reins pour fabriquer de l’urine, qui contient tous les déchets de l’organisme.

 **C’est pour cette raison qu’il faut, dans le cas d’Antoine, absolument continuer les dialyses, étant donné que seule cette technique lui permet d’épurer son sang des déchets toxiques, ses reins n’étant plus fonctionnels.**